

**Questions aux candidats : Réponses de la liste LORA 2026 (M. Dominique BAVOIL)**  
**Elections Municipales de Mars 2026 à Saint-Rémy-lès-Chevreuse**

Liste des Thèmes

- Finances
- Urbanisme
- Environnement : Inondations, Pollution
- Démocratie locale et participative
- Circulation et stationnement
- Ecoles
- Equipements culturels et sportifs
- Accessibilité ville, Gare
- Energie
- Relations avec les communes voisines
- Développement économique de la commune
- Numérique
- Sécurité

Questions / Réponses

Les questions sont indiquées en noir, *les réponses de M. Dominique BAVOIL, Mme Agnès BOSDARROS-WARINGHEM, M. Alexandre VABRE pour la liste LORA 2026, en bleu gras et en italique.*

Finances

- Etant donné l'endettement de la ville, quelles marges de manœuvre aurez-vous ?

*M. BAVOIL rappelle les investissements effectués sur les 2 dernières mandatures de 2018 à 2026, qui étaient des projets structurants et prioritaires : le centre de loisirs, le local de restauration scolaire (après l'incendie d'avril 2013), l'aménagement du jardin public et du parking du gymnase C3R, la crèche avec 39 berceaux (pour répondre au déficit de places d'accueil), la restauration de l'école Jean Jaurès, la réfection de la rue Lamartine. Ces réalisations ont été en partie financées par endettement, nécessaire à une bonne gestion, avec des taux faibles. Le dernier emprunt concerne pour partie la restauration de l'église (2 Millions d'euros) pour laquelle il y a eu par ailleurs 36 000€ de dons.*

*M. BAVOIL indique que le budget total annuel de la ville est de 26 Millions d'euros, dont 14 en fonctionnement et 12 en investissement.*

*M. BAVOIL estime qu'il n'y aura pas d'emprunt sur l'année à venir. 2 emprunts arrivent à terme en 2026. Il reste à rembourser 1 Million d'euros/an : l'annuité de la dette (800 000 €) est couverte sur le budget d'investissement et les intérêts (200 000 €) sur le budget de fonctionnement. Sans nouvel emprunt la dette serait remboursée en 8 ans. Cette dette représente actuellement 13% de la capacité d'emprunt de la commune.*

***Le rachat à venir du bâtiment du Crédit Mutuel et la réhabilitation du vieux Jaurès (au moins 3 Millions d'euros) devraient être en partie financés par la vente de l'ancienne Mairie (opération front de gare); il reste une incertitude sur le montant des subventions pouvant être obtenues.***

### Urbanisme

- Quelle est votre vision de la ville dans 5 ans ?
- Quels moyens ou actions envisagez-vous de mettre en œuvre pour concrétiser cette vision ?
- Quelle sera votre politique en matière de :
  - logements sociaux ?
  - densification ou non des quartiers ?
  - harmonisation des constructions (unité architecturale) ?

***La volonté de M. BAVOIL en matière d'urbanisme est qu'il n'y ait pas d'étalement urbain en dehors des zones actuellement définies comme constructibles sur la commune. Il rappelle les obligations en terme de pourcentage de construction de logements sociaux imposées par la Préfecture, en contradiction avec la loi sur la non artificialisation des sols et les possibilités sur la commune, constituée de 70 % de zones naturelles, d'espaces boisés classés, de sites classés.***

***Dans les quartiers résidentiels il précise qu'il ne peut pas s'opposer aux divisions de terrains.***

***En matière de préconisations architecturales, elles sont définies par l'architecte des bâtiments de France et le PNR. Ils ont validé les réalisations effectuées en centre-ville. En délivrant les permis le Maire applique donc la loi et les contraintes imposées. Dans les quartiers résidentiels, dont la construction s'est étalée au cours des décennies passées, il n'y a pas d'unité architecturale, cependant M. BAVOIL entend qu'ils restent pavillonnaires. Les spécificités du "petit Rhodon" (géré par le règlement de l'ASL) ont été reprises dans le dernier PLU.***

***Le projet d'aménagement du quartier gare est à l'étude, avec notamment des logements inclusifs (pour personnes en situation de handicap, personnes âgées, étudiants, femmes seules).***

***Il n'y a actuellement pas de modification prévue du PLU. Cependant il y aura des modifications simplifiées si nécessaires, le PLU étant un document vivant.***

### Environnement: Inondations, Pollution

- Quelles mesures (sur la commune et au-delà de la commune) prévoyez-vous de proposer, d'appuyer ou de mettre en œuvre pour atténuer les effets de probables prochaines crues ?
- Prévoyez-vous la mise en place d'un système d'alerte ?
- Au regard des derniers épisodes d'inondation, que prévoyez-vous pour la phase 2 de l'opération immobilière centre-ville, envisagez-vous des modifications ?
- Quid de l'information régulière et points de situation au sujet des incidents récurrents de pollution du Rhodon?

***Il existe déjà un système d'alerte sur les crues par le SIAHY.***

***Les immeubles de l'opération immobilière du cœur de ville, y-compris ceux de la phase 2, sont implantés de façon que leur rez-de-chaussée ne soit pas inondé pour une crue au niveau des plus hautes eaux connues. Ce sont les services de l'état qui établissent ce niveau, il est aujourd'hui défini au niveau des inondations de 2018 (et pas celui d'octobre 2024). Si de nouveaux niveaux sont établis, il sera encore temps d'augmenter les niveaux pour les constructions. Les travaux récents***

*d'aménagement (centre-ville, dévoiement des réseaux sous le pont rue de la République) ont permis une amélioration de la situation en cas de crue.*

*Des travaux de renaturation et de prévention des inondations ont aussi été réalisés au niveau du bassin de Couprières (Gif sur Yvette).*

*D'autres bassins de retenue ne sont pas envisageables.*

*Il est prévu :*

- la désimperméabilisation du parking de la mairie et de la cour de l'école Jean Moulin;*
- des travaux de renaturation et rétablissement des méandres de l'Yvette (Chevreuse, confluence Montabé/Yvette et Rhodon/Yvette).*

*La mise en place d'un PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) sur le bassin de l'Yvette par la Préfecture a pris du retard.*

*M. BAVOIL insiste sur le fait que ces mesures doivent être complétées par une incitation des gens à se protéger eux-mêmes (diagnostics, travaux subventionnés par l'Etat jusqu'à hauteur de 80%).*

*Concernant la pollution du Rhodon, des travaux ont été réalisés sur la station d'épuration du Mesnil-Saint-Denis / La Verrière. Une entreprise en amont de la station d'épuration était responsable de la pollution de début 2025, incident pour lequel la Mairie avait publié un article sur son site web.*

#### Démocratie locale et participative

- Comment avez-vous l'intention de mettre en application la loi sur la Démocratie participative ?
- Comment prévoyez-vous d'associer les Saint-Rémois aux décisions structurantes pour la ville ?
- Quel bilan tirez-vous des Conseils Consultatifs de Quartier ?
- Comptez-vous continuer les CCQ et pourquoi ?

*Pour M. BAVOIL, les CCQ ne fonctionnent pas, et il est dommage que la participation des citoyens soit insuffisante, avec des présents aux réunions qui sont toujours les mêmes. Le format et les modalités de concertation et de participation des citoyens vont être revus, avec des réunions par quartier et par thème. L'ensemble des élus de chaque quartier y participeront. La participation des citoyens sera libre (pas d'inscription). M. BAVOIL informe du bon fonctionnement des "cafés du maire" qu'il a mis en place. Un élu sera délégué à la citoyenneté.*

#### Circulation / stationnement

- Quels moyens prévoyez-vous de mettre en place pour la circulation sécurisée des piétons dans toutes les rues de la ville ? Pouvez-vous préciser ceci pour les quartiers résidentiels ?
- Souhaitez-vous engager des actions pour une cohabitation apaisée des piétons / vélos et trottinettes / automobiles et motos dans St Rémy?
- Comptez-vous proposer/promouvoir l'extension des itinéraires/aménagements cyclables autour de St Rémy en liaison avec les autres communes ?
- Comment prévoyez-vous d'améliorer le stationnement dans l'espace public ?

*En centre-ville il est prévu :*

- un dévoiement de la départementale avec un trottoir de 1m50*
- un plateau surélevé au niveau de l'église*
- un stationnement de proximité en épi devant le vieux Jaurès.*

*Un parking en silo est prévu sur le front de gare.*

*La piste cyclable sera réalisée rue Ditte entre la gare RER et l'avenue de la Guiterie. L'objectif ultérieur est d'avoir une continuité de déplacements doux entre Gif-sur-Yvette et le collège de Chevreuse.*

*Aux alentours de St Rémy il y a des projets dans le Schéma Directeur de la région.*

*M. BAVOIL prévoit dans certains quartiers une négociation avec les riverains pour pouvoir faire sur un côté un trottoir de 1m50. Les rues seront examinées une par une.*

*Concernant le contrôle du stationnement, des avertissements sont dressés.*

### Ecoles

- Quelle évolution/réfection proposez-vous pour l'école maternelle Saint-Exupéry?
- La Mairie a mis en vente aux enchères par un Office Notarial le bâtiment qui servait de crèche, rue Lamartine dans le quartier du Rhodon. Il avait pourtant été proposé par certains que la ville conserve ce bâtiment pour en faire une école maternelle pour les enfants du quartier. Avez-vous des propositions pour faciliter la vie des parents ayant des enfants à la fois en maternelle (centre-ville) et à Jean Moulin (Rhodon), devant ainsi courir d'un lieu à l'autre?

*Le remplacement de l'école maternelle St Exupéry est estimé à environ 10 Millions d'euros. Une étude programmatique sera engagée. L'étude, le concours d'architectes, les plans, le permis, la purge des recours, la validation du projet devraient s'étaler sur environ 4 ans. Des subventions devront être trouvées pour au moins 70% du montant de l'opération. Celle-ci pourrait avoir lieu avant la fin du mandat (2026-2032), la capacité d'emprunt de la ville aura été retrouvée d'ici là.*

*La nouvelle école maternelle est prévue d'être construite sur le parking actuel devant le stade. Le parking en silo sur le front de gare compensera les places de parking perdues.*

*Le terrain actuel de l'école St Exupéry a été déclaré inconstructible dans le PLU.*

*Le bâtiment de l'ancienne crèche rue Jean Moulin ne pouvait pas être utilisé pour une école maternelle : l'avis des services de l'Education Nationale a été négatif. Pour un aménagement d'horaire permettant aux parents d'amener leurs différents enfants fréquentant Jean Moulin et la maternelle, ceci relève d'une décision des directeurs d'école.*

### Equipements culturels et sportifs

- Quels locaux pour l'école de musique ?
- Quelle est votre position sur une médiathèque ?

*L'école de musique sera hébergée dans le bâtiment actuel du Crédit Mutuel.*

*Le bâtiment du vieux Jaurès sera destiné à la culture (bibliothèque, ludothèque), l'éducation et aux activités associatives. Il devrait être accessible à tous. Son affectation sera décidée en concertation avec les citoyens.*

### Accessibilité ville, Gare

- Quel est votre projet pour le quartier de la Gare?
- Quelles mesures envisagez-vous pour améliorer les liaisons inter-quartiers, de façon sécurisée et pas forcément motorisée, pour tous les habitants, piétons et cyclistes ?

**Concernant l'aménagement du quartier de la gare, il sera relancé le comité Pôle Gare avec la RATP. Le Pôle Gare est de la responsabilité de la Région, l'immobilier du front de gare du ressort de la Ville. Il n'y a pas de projet à ce stade. Il est à nouveau rappelé l'obligation de construction de logements sociaux.**

**Sur la question des déplacements inter quartiers, voir le paragraphe précédent sur la circulation.**

### Energie

- Quels investissements et actions concernant la consommation d'énergie, l'éclairage ?

**L'éclairage public est quasiment entièrement passé en LED. Actuellement l'éclairage de la voirie est éteint entre 0h30 et 5 h, sauf autour de la gare.**

**Une isolation extérieure est prévue pour l'école Jean Moulin et le bâtiment de restauration Jacques Liauzun. La Mairie et les bâtiments communaux rue Ditte seront également isolés. Le décret concernant les bâtiments tertiaires et communaux oblige à effectuer des travaux d'isolation. IL sera également réalisé une détection des fuites d'eau. Un accompagnement à la bonne utilisation des bâtiments sera lancé.**

### Relations avec les communes voisines

- Recherchez-vous une mutualisation de certains services ?

**Il y a déjà une mutualisation de services avec des communes voisines (centre de loisirs avec Chevreuse depuis 2 ans, ciné séniors et patinoire avec Magny les Hameaux, équipements sportifs, centre de vaccination, ...).**

### Développement économique de la commune

- Quelles actions pour accroître l'attractivité économique de la commune ?

**Le constat est que le commerce local souffre, certains reviennent. La superette actuelle du centre-ville s'installera dans les bâtiments de la phase 2 du cœur de ville, ainsi qu'une brasserie.**

### Numérique

- Comptez-vous développer des moyens et outils numériques sur la commune ?

**Une première borne d'information interactive a été installée à côté de la Mairie, d'autres suivront à différents endroits dans la ville. Les services réservation de salle et portail famille sont numérisés.**

### Sécurité

- Quelles actions, quels dispositifs comptez-vous mettre en place pour renforcer, s'il y a lieu, la sécurité des biens, des personnes, des commerces ?

*49 caméras de surveillance ont été installées dans la ville, d'autres seront ajoutées (notamment au cimetière rue Jean Darboux) en collaboration avec la gendarmerie. Ces caméras ne sont pas visionnées en instantané mais elles sont consultables suite à dépôt de plainte, elles ont déjà permis de résoudre certaines affaires. M. BAVOIL précise que les 4 policiers municipaux actuels sont en nombre suffisant.*